



---

## Mariage : Contribution ou non

Février 2022

Après la demande en mariage, vient une panoplie de questions ; On fait ça quand, on fait ça où, on invite qui, on mangera quoi ... Toutes les décisions pour créer cette journée de rêve sont accompagnées d'une entrave importante : le budget !!

Pour bien mettre la table, parlons des traditions ! Non pas que je suis quelqu'un qui s'arrête aux traditions, mais j'aime toujours comprendre d'où elles viennent et le pourquoi de ces traditions. Dans la Grèce antique, les mariages étaient initiés par les papas. C'est le papa de la fille qui choisissait son futur mari qu'elle rencontrait seulement le jour du mariage. Vous comprenez maintenant la raison de la tradition de ne pas voir la mariée avant le mariage ! Ce pouvoir du papa venait avec une obligation : couvrir les dépenses pour le mariage de sa fille !

De nos jours, on voit encore des parents payer pour le mariage de leurs enfants dans certains endroits dans le monde. Au Québec, c'est plutôt rare de constater cette façon de faire alors qu'au mieux, des parents proposent d'aider les futurs époux à couvrir des dépenses pour un mariage de rêve. En plus du papa qui pouvait contribuer, les couples se mariaient aussi pour monter leur trousseau. Le grille-pain, le set de vaisselle et les serviettes de bains garnissaient la table à cadeau des mariés. C'était la mode jusque dans les années 80 !

Tranquillement, à la place de risquer de recevoir plusieurs versions de grille-pain, les futurs mariés ont commencé à demander une contribution en indiquant "trousseau complet" dans le faire-part. Soyez clair, c'est une façon polie de dire : "on peut recevoir de l'argent en cadeau" !

J'appuie sur le fast-forward pour nous amener à aujourd'hui où, les couples ont déjà leur trousseau et les papas collaborent de moins en moins au niveau financier. Disons les vraies choses ; la journée du mariage ce n'est pas pour faire de l'argent, mais on ne veut pas s'endetter pendant 10 ans !

Comment éviter le piège de la dette ? Ajuster nos attentes ! Bien sûr on peut rêver à la cérémonie sur la plage, la réception dans un château, de la bouffe à volonté, des spiritueux dispendieux, les feux d'artifices, Maroon 5 en spectacle ... à moins d'avoir un budget illimité, oui il faut ajuster nos attentes.

Mon conseil serait de débiter par ce que vous désirez le plus. Limitez-vous à 2-3 éléments qui vous tiennent à cœur (tout en respectant votre budget). Gardez en tête ces éléments et acceptez les ajustements sur d'autres composantes qui sont alors secondaires pour vous. Comme exemple, si pour vous c'est important de recevoir plus de 200 invités, peut-être que vous pouvez laisser tomber le repas 7 services ! Selon un sondage paru dans la revue Brides.com, gardez en tête que les invités apprécient surtout l'ambiance et la bouffe lors d'un mariage. Donc, établissez un budget pour vous faire plaisir, mais aussi en pensant aux invités, tout en considérant que les parents ne couvriront pas toutes les dépenses de votre mariage.

Ensuite, vient une question que les mariés se posent depuis la fin des années 90 : Est-ce qu'on demande aux invités de payer ? Pourquoi pas ! C'est possible de le faire. Selon un sondage (non-officiel) réalisé sur un groupe Facebook de mariage, c'est +/-33% des mariés qui ont demandé une contribution pour un mariage qui a eu lieu dans les 5 dernières années.

Le plus gros avantage ? Ça vous permet de vous assurer d'une entrée d'argent pour vous aider à couvrir les dépenses. Je coupe court à cette façon de faire en vous suggérant de demander au maximum une contribution qui couvre le repas. Les invités ne doivent pas avoir l'impression de payer pour les extras. Le désavantage est que plusieurs invités vont s'arrêter au montant de la contribution alors qu'ils auraient peut-être donné plus s'ils avaient eu le choix. De plus, ce n'est pas évident à gérer alors, qu'en plus des préparatifs demandant d'un mariage, vous aurez à gérer quelques retardataires.

L'autre procédé est ... d'espérer ! Espérer que les "cadeaux" couvrent les dépenses. Je tiens à souligner que dans un autre sondage (non-officiel) réalisé sur le même groupe Facebook de mariage, c'est 66% des mariés qui avouent avoir couvert les dépenses du repas en "cadeaux". La moitié de ces mariés ont même dépassé le montant. Seulement 33% des répondants ont avoué avoir dû déboursier pour couvrir les dépenses. Mais là, c'est peut être qu'un petit montant qu'ils ont dû couvrir.

Là, je vous regarde dans les yeux ; lorsque vous recevez des convives, la coutume veut que vous payiez pour eux. C'est un peu comme ça que je vois un mariage. Après tout, vous êtes les hôtes !! Parmi les avantages, il est possible de recevoir plus que les dépenses du repas. Sans oublier que c'est beaucoup plus facile à gérer alors que vous n'avez pas à faire de suivi sur les entrées de paiement. Si on regarde au niveau des désavantages, il y a un risque de ne pas

couvrir les dépenses du repas, mais je pense qu'il est minime. Autre point, vous risquez de devoir payer pour une personne qui ne peut pas se présenter le jour du mariage alors que vous aviez déjà payé en entier le traiteur.

En conclusion, la décision vous revient. Je n'ai pas à juger de votre décision que vous demandiez ou non une contribution. Mon but est de vous éclairer sur le sujet. Cependant, si vous me demandez mon avis, j'aurais tendance à vous dire de faire confiance à vos invités pour couvrir sensiblement les mêmes frais que si vous aviez demandé une contribution. À moins d'être convaincu que vos invités seront avares. Dans ce cas, ma réponse est : c'est vous qui connaissez vos invités !



Pascal Lévesque  
MC/Animateur/DJ

Pascal.Party, Escouade.Party, MonsieurMariage.com

DJ Times DJ of the Year Runner Up et Best Dance

MC All-Star

Juge de la compétition Entertainer of the Year

819-362-5538

<http://pascal.party>

[info@pascal.party](mailto:info@pascal.party)

Page Facebook : Pascal.Party

Admin du groupe Facebook Parlons Mariage au Québec